RAPPORT

Des Délegues du Minnesota sur le Nord-Ouest Canadien.

Nous soussignés, Canadiens-Français, choisis comme délégués par les citoyens de Withrow, Washington, etc., (Minnesota), pour examiner les chances que peuvent offrir à des émigrants sérieux et travailleurs le Manitoba et les autres Provinces du Nord-Ouest, et pour choisir, s'il y avait lieu, les lieux les plus propices à l'établissement d'un certain nombre de familles canadiennes, faisons par les présentes, rapport de notre voyage à travers l'Ouest Canadien.

Nous tenons tout d'abord à remercier tout particulièrement le Commissaire d'Immigration, M. McCreary, et les différents officiers de son Département pour l'accueil si bienveillant qu'il nous ont fait, et pour l'empressement qu'ils ont mis en toute occasion à faciliter nos recherches.

WINNIPEG.

Nous arrivâmes à Winnipeg le 15 d'août, et nous fûmes frappés dès l'abord par l'extraordinaire activité qui règne en cette ville. Les rues sont bordées de fort beaux édifices, et le soin avec lequel est entretenu la ville, et la richesse de ses constructions, dénotent une grande prospérité.

LE NORD-OUEST.

De Winnipeg nous nous sommes rendus, par la ligne du Canadian Pacific, jusqu'à Edmonton.

Tout le long du parcours, nous avons pu voir défiler d'immenses champs de blé, du plus bel aspect.

Les travaux de la récolte étaient commencés, et à en juger par le grand nombre de gerbes qui étaient toutes proche à proche, le rendement nous a paru pouvoir être estimé à vingt-cinq ou trente minots de l'acre.

Nous avons aussi aperçu un grand nombre de bandes de chevaux et d'autres animaux, qui tous nous ont paru être en parfait état, et d'excellente qualité.

D'Edmonton nous sommes allés visiter le district de Beaver Lake, ou Lac Castor; les terrains que nous avons parcourus font partie des townships 50 et 51, rangs 18 et 19.

Le Lac lui-même est fort joli, le poisson y est abondant et le gibier fort nombreux dans les environs. La terre est de première qualité, le foin y abonde ainsi que le bois que l'on trouve à proximité.

LES TERRAINS CHOISIS.

En conséquence nous nous sommes empressés de faire connaître notre désir de retenir ces terrains et en conséquence, ils seront réservés pour ceux de nos compatriotes qui jugeront à propos de venir s'y établir. Ce sont les sections 12 et 2, township 51, rang 19, et la section 34, township 50, rang 19.

Dans les environs, il y a encore un grand nombre de homesteads à prendre, qui tous offrent de grands avantages.

Ces localités sont tout particulièrement avantageuses pour l'élevage des animaux. Le foin ne coûte rien, on le trouve en quantité considérable, et le pacage des plus riches est illimité.

Le rendement du blé, ainsi qu'il résulte des déclarations des cultivateurs auxquels nous nous sommes adressés, est de 28 à 30 minots à l'acre.

Tous les légumes poussent admirablement. Nous avons vu notamment des patates et des choux d'une grosseur peu ordinaire, et à la date du 4 septembre il n'y avait pas encore eu la moindre gelée qui ait pu endommager toutes ces cultures.

TAXES.

Nous nous sommes informés du montant des taxes à payer.

Pour une terre de la grandeur ordinaire, 160 acres, bâtie et pourvue de tout son roulant, et munie de bétail, le prix de la taxe varie de $3.00 à $6.00, plus une journée de corvée avec un team pour l'entretien des chemins.

REMARQUE.

Nous avons constaté que tous les produits de la ferme se vendaient un bon prix. Nous avons vu vendre devant nous du beurre, 18 cents la livre; un jeune bœuf (steer) de trois ans atteint souvent $50.00.

En général tout le monde paraissait satisfait.

Les dépenses sont généralement fortes, ce qui prouve que les gens font facilement de l'argent.

(Signé)

ARTHUR MAGER,
DOMINA LÉTOURNEAU,
GEORGE LÉTOURNEAU.

AU MANITOBA.

Au Manitoba, nous avons tout particulièrement visité la Paroisse de St-Eustache, située à 50 milles de Winnipeg.

La Paroisse compte déjà un assez grand nombre d'habitants et notamment de Canadiens-Français.

On peut y acheter des terres à un prix assez modique variant de $3.50 à $5.00 de l'acre.

Cette localité est particulièrement bien située et offre des avantages sérieux pour l'établissement de nouveaux colons

Le foin est en grande abondance, le bois se trouve à une assez faible distance et la terre arable est de très bonne qualité.

C'est donc un endroit où l'on peut tout à la fois cultiver et faire de l'élevage.

Nous avons vu de très belles récoltes, et les habitants paraissent généralement satisfaits.

Nous avons observé l'apparence des fermes en beaucoup d'endroits, et nous sommes convaincus que le Manitoba offre des chances énormes à tout homme sérieux décidé à travailler.

Un colon de se genre est assuré d'y vivre heureux et à l'aise, et a de plus de grandes facilités pour établir sa famille, aussi nombreuse soit-elle.

De plus l'on trouve partout du travail facilement, et les prix payés pour les gages sont assez élevés.

(Signé)

ARTHUR MAGER,
DOMINA LÉTOURNEAU,
GEORGE LÉTOURNEAU.

CORRESPONDANCE.

DE SAINT-CLAUDE.

Les battages sont déjà bien avancés, le blé rend en moyenne 30 minots à l'acre, l'avoine, 50; l'orge, 35.

Le R. P. Dom Gréa, Supérieur Général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, a consacré, le 18 septembre dernier, la cloche de la Paroisse ainsi qu'une magnifique statue de St Joseph qui fait l'honneur du généreux donateur.

Les travaux d'irrigation doivent commencer le printemps prochain; l'entrepreneur, M. Waethead, est attendu à St-Claude ces temps-ci. Les électeurs de ce district se proposent de prouver à M. James Ridell qu'il n'a pas travaillé pour des ingrats.

Un médecin et un forgeron ne manqueraient pas de travail ici, ils sont nécessaires; ils devraient savoir le français et l'anglais.

Votre très dévoué serviteur,

UN ST-CLAUDIEN.

Correspondance de la Province

Wolseley, 13.

Nous avons eu hier la visite des Révérends Careful, Gérin, Lajoie, Brousseau, Rév. Père Blais, en route pour les Montagnes Rocheuses.

Ces messieurs se sont arrêtés pour venir serrer la main à M. l'abbé Roy.

Ils repartent demain pour leur voyage aux fins de l'immigration.

Duck Lake, 6.

Notre député fédéral, M. P. O. Davis, est passé ici en route pour Battleford.

Le Gouvernement Local est à fare construire un ferry pour la colonie gallicienne, à Fish Creek, (Rivière Saskatchewan, [illegible]d).

M. Joseph McIntyre habite sa nouvelle résidence privée, sur la rue Princesse.

Notre Exhibition aura lieu le 30 septembre au lieu du 29, étant donné que cette dernière date se

Aux Etats-Unis.

Voici ce que dit l'*Independant* de Fall River, au sujet de la situation difficile faite à la population canadienne - française aux Etats-Unis par l'épiscopat irlandais:

"Nous sommes plus d'un million de catholiques d'origine franco-canadienne dans la République Américaine, et nous ne jouissons pas des droits qui sont reconnus aux immigrés catholiques italiens, portugais et autrichiens, dont le nombre est pourtant considérablement inférieur au nôtre. Pourquoi, sinon parce que nous nous laissons faire sans opposer la moindre résistance.

Nos coreligionnaires canado-américains de Danielson ont résisté; ils résistent encore, comme l'on fait avant eux nos concitoyens de Fall River; mais, sont-ils appuyés, soutenus, même moralement, par la majorité des nôtres? Peut-être. En tout cas, il ne manque pas de prétendus oracles qui viennent dire gravement en public que ces pauvres persécutés ont outrepassé les bornes de la modération, et que s'ils désirent obtenir justice, c'est-à-dire jouir des privilèges que personne n'a le droit de leur contester, il faudra qu'ils courbent éternellement l'échine.

Eh bien, nous protestons de toutes nos forces contre ces conseils inspirés par la couardise ou la naïveté.

Ainsi que le disait si éloquemment l'Honorable M. Dubuque à Jewitt City, Rome ne connaît pas tous les maux dont nous souffrons Il faut donc qu'elle les connaisse pour y apporter un remède efficace. Et le moyen de les lui faire connaître, c'est de secouer notre apathie, d'inaugurer un mouvement général de protestation contre toute violation de nos droits, et de lui communiquer sûrement les torts dont nous avons à nous plaindre, en les accompagnant de témoignages assermentés, irrécusables et d'une respectueuse demande au St Père d'ordonner une enquête dans nos paroisses.

Mais, encore une fois, il faudra que le mouvement devienne général si l'on veut qu'il soit couronné de succès."

Calino revient de l'enterrement, où il a été fortement "rasé" par quelques discoureurs tous plus funèbres les uns que les autres.

Et il en revient fortement décidé à ne pas permettre, le cas échéant, ce débordement de paroles sur sa propre tombe.

—Moi, dit-il naïvement, je veux qu'on m'enterre sans rien dire, si jamais je meurs!



Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulière est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour renconter les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour et patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges Aide et assistance soront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Department de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,
Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particuliéres.